

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK MSP 107 BRUN
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs et/ou étanchéifiants.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du Président Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Non classé

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Silane, éthényltriméthoxy-	220-449-8	2768-02-7	1 - <3	Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119513215-52-XXXX
1-Propanamine, 3-(triméthoxysilyl)-	237-511-5	13822-56-5	1- <2.5	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		01-2119510159-45-XXXX
Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane	300-346-5	93925-43-0	0.1 - <1	Aquatic Chronic 4 (H413) Flam Liq. 3 (H226) STOT RE 1 (H372)		01-2120753666-44-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

Consulter immédiatement un médecin. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

De petites quantités de méthanol toxiques sont libérés par hydrolyse.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

Produits dangereux résultant de la combustion Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Autres informations Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Adhésifs et/ou étanchéifiants. Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	France
Carbonate de calcium 471-34-1	-	TWA: 10 mg/m ³
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ *	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³ *

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

Type Worker À court terme Systemic health effects
Voie d'exposition Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 0.69 mg/kg pc/jour

Type Worker À court terme Systemic health effects
Voie d'exposition Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 4.9 mg/m³

Type Worker À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL) 0.69 mg/kg pc/jour

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

Type	Worker À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	4.9 mg/m ³

1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)

Type	Worker À long terme Systemic health effects
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	58 mg/m ³

Type	Worker À long terme
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	8.3 mg/kg pc/jour

Type	À court terme Worker
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	58 mg/m ³

Type	À court terme Worker
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	8.3 mg/kg pc/jour

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.34 mg/l
Eau de mer	0.034 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	110 mg/l

1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.33 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	13 mg/l
Terrestre	0.04 mg/l
Eau de mer	0.033 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Porter des lunettes de protection chimique et un écran facial (lorsque le contact avec les yeux et le visage est possible du fait d'éclaboussures ou de projection de matière). Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Porter des gants de protection en caoutchouc butyle. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 180 min.

Protection de la peau et du corps

Protection respiratoire Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Porter un respirateur homologué

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

Type de filtre recommandé :

EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.
Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Marron
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 100 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	1.47
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	7000 - 13000 Pa.s
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

Remarques • Méthode

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
COV (composés organiques volatils)	Aucune information disponible
Densité	1.45 - 1.51 g/cm ³
Densité apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Le produit durcit avec l'humidité.
------------	------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau Provoque une légère irritation cutanée.
Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée) 4,095.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeurs) 368.00 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	LD 50 = 7120 -7236 mg/kg (Rat) OECD 401	= 3360 µL/kg (Rabbit)	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (rat) OECD TG 403
1-Propanamine, 3-(triméthoxysilyl)- 13822-56-5	LD50 (rat) > 2000 mg/ kg (2,97 ml/kg) OECD test guideline 401	LD50 (rabbit) > 2000 mg/kg (11,3 ml/kg) OECD test guideline 402	

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN

Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019

Numéro de révision 1

Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane 93925-43-0	LD50 (rat) >2000 Kg/mg	LD50 (rat) >2000 mg/Kg	
--	------------------------	------------------------	--

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	24 heures	Non irritant

Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane (93925-43-0)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 404	Lapin	Cutané(e)		4 heures	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil		24 heures	Non irritant

1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil	0.1 mL		Lésions oculaires

Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane (93925-43-0)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil	0.1 mL	24 heures	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants			
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire

Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane (93925-43-0)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node	Souris	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

Assay			
-------	--	--	--

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants		
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse sur des bactéries	in vitro	Non mutagène

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants		
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 422 : Étude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement	Rat	Inclassable

1-Propanamine, 3-(triméthoxysilyl)- (13822-56-5)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 408 : Toxicité orale à doses répétées - pendant 90 jours sur les rongeurs	Rat	Inclassable

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 413 : Toxicité subchronique par inhalation: 90 jours	Rat	Inhalation vapeurs		90 jours	0.058 NOAEL

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3	LC50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia magna)	-
1-Propanamine, 3-(triméthoxysilyl)-	EC50 (72h) > 1000 mg/l	LC50 (96h) > 934 mg/L (Danio rerio)	-	EC50 (48h) = 331 mg/L (Daphnia)	-

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

13822-56-5	(Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3 (Algal Inhibition test)	OECD 203		magna) OECD 202	
Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane 93925-43-0	-	LC50 (96Hr) >100 mg/l (Cyprinus carpio) OECD 203	-	EC50 (48Hr) 100mg/l (Daphnia magna) OECD 202	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement biodégradable

1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- (13822-56-5)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai de disparition du COD (TG 301 A)	28 jours		N'est pas facilement biodégradable 67 %

Silicic acid (H₄SiO₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane (93925-43-0)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO ₂ (TG 301 B)	28 jours	biodégradation	11 % N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	1.1	-
Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane 93925-43-0	>6	-

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Silane, éthényltriméthoxy-	La substance n'est pas PBT/vPvB

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

2768-02-7	
1-Propanamine, 3-(trimethoxysilyl)- 13822-56-5	La substance n'est pas PBT/vPvB
Silicic acid (H4SiO4), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane 93925-43-0	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.
Catalogue européen des déchets	08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Silicic acid (H ₄ SiO ₄), tetraethyl ester, reaction products with bis(acetyloxy)dioctylstannane	93925-43-0	3 20 40

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants Sans objet

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

Fiche de données de sécurité

BOSTIK MSP 107 BRUN
Remplace la version : 09-janv.-2019

Date de révision 09-janv.-2019
Numéro de révision 1

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 09-janv.-2019

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2, 3, 8, 11, 15.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité